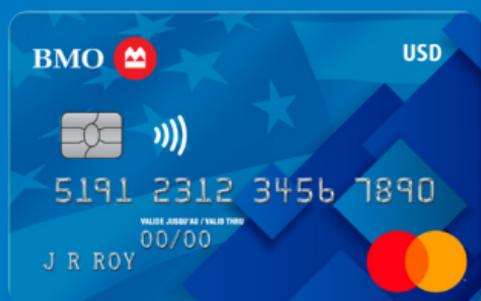




Le moyen idéal pour
magasiner et voyager -
ou faire des achats en
ligne en dollars US



Bienvenue

Votre nouvelle carte Mastercard BMO en dollars US vous offre un moyen plus pratique de régler vos voyages et vos achats en dollars US, et vous aide à éviter l'incertitude associée à la fluctuation des taux de change.

Votre carte comprend plusieurs caractéristiques pour votre commodité et votre protection et est assortie de mesures de sécurité pour protéger votre carte et les renseignements qui vous concernent.

Vous trouverez dans le présent guide des renseignements à ce sujet ainsi que de l'information sur les caractéristiques de la carte et sur certaines options qui vous offrent une protection accrue, ici et à l'étranger.



Consultez [bmo.com/cartesdecredit](https://www.bmo.com/cartesdecredit)



Questions 1-800-263-2263



ATS (pour personnes sourdes ou malentendantes)
1-866-859-2089



N'oubliez pas d'activer votre carte!
Consultez [bmo.com/activer](https://www.bmo.com/activer)

Votre carte

Utilisez votre nouvelle carte pour payer tous vos frais de voyage et vos achats aux États-Unis et pour régler des achats en ligne en dollars US. Votre relevé mensuel vous indiquera exactement ce que vous avez dépensé en dollars US et vous rembourserez votre solde au moyen de fonds en dollars US. De plus, si vous dépensez au moins 3 000 \$ US avec votre carte en un an, les frais annuels pour l'année suivante vous seront remboursés¹.



Avantages de la carte

Paiement en dollars US

Tous les achats sont effectués en dollars US.

Fonctionnalités incluses

Comporte une foule d'avantages : sécurité, protection, commodité, acceptation partout dans le monde et plus.

Modes de paiement pratiques

Utilisez les options suivantes pour effectuer des paiements sur votre carte Mastercard BMO en dollars US :

- Virez des fonds à partir d'un compte bancaire en dollars US, sur le site bmo.com/servicesenligne ou au moyen de l'appli des Services mobiles BMO.

Utilisez la fonction « Virements » (plutôt que « Paiements ») pour que votre « Crédit disponible » soit mis à jour immédiatement.

Vous pouvez virer un montant s'élevant à celui du solde disponible de votre compte bancaire, sans restriction quotidienne.

- Établissez un prélèvement automatique sur un compte d'épargne ou un compte de chèques en dollars US détenu au Canada.
- Par la poste.

Options supplémentaires

Nous offrons une vaste gamme d'options d'assurance voyage valables toute l'année pour vous protéger, vous et votre famille, pendant vos escapades de fin de semaine ou vos vacances de rêve.

Trouvez le régime d'assurance voyage qui vous convient; appelez au 1-800-263-2263 ou visitez bmo.com/optionscartesdecredit



Sécurité et protection

Soutien à l'échelle internationale

En cas d'urgence, vous pouvez appeler les Services d'assistance Mastercard, jour et nuit, de presque partout dans le monde :

- **1-800-247-4623** (au Canada et aux États-Unis)
- **1-314-275-6690** (à l'extérieur de l'Amérique du Nord, à frais virés)

Vous trouverez au dos du présent guide une carte de format portefeuille sur laquelle sont inscrites toutes les coordonnées.

Technologie des cartes à puce

Votre carte de crédit de BMO est dotée d'une puce exigeant la saisie d'un numéro d'identification personnel (NIP) aux fins de vérification de l'opération, ce qui vous offre une protection accrue contre l'utilisation non autorisée de votre carte.

Prolongation de garantie et assurance achats²

Pour la majorité des achats que vous faites avec votre carte Mastercard BMO en dollars US, nous doublons la garantie originale du fabricant pour une période maximale d'un an et nous vous offrons une assurance sur la plupart des articles achetés en cas de vol ou de dommages pendant les 90 jours qui suivent la date d'achat.

Pour obtenir tous les renseignements sur la prolongation de garantie et l'assurance achats, y compris sur les restrictions et exclusions, veuillez consulter le certificat d'assurance reçu avec votre carte.

Protéger l'utilisation de votre NIP, de votre carte et de votre compte

Vous devez assurer la sécurité de votre compte. Vous devez prendre les précautions raisonnables nécessaires pour éviter que votre carte, votre NIP, les renseignements sur votre compte et vos chèques ne soient perdus, volés ou utilisés de manière abusive.

Pour protéger votre NIP :

- Vous ne devez pas volontairement dévoiler votre NIP;
- Vous devez garder votre NIP secret et dans un endroit séparé de votre carte;
- Vous ne devez pas inscrire votre NIP sur votre carte;
- Vous ne devez pas sélectionner un NIP qui s'inspire de votre nom, de votre date de naissance, de vos numéros de téléphone, de votre adresse ou de votre numéro d'assurance sociale.

Si vous ne protégez pas adéquatement votre NIP, vous pourriez être tenu responsable des transactions non autorisées effectuées dans votre compte.

Lorsque vous entrez votre NIP au clavier d'un guichet automatique, d'un terminal de point de vente, d'un téléphone ou d'un ordinateur dans un endroit public, veuillez prendre des précautions raisonnables, en vous assurant par exemple que personne ne vous regarde et en cachant le clavier avec votre corps ou votre main, pour empêcher que quelqu'un ne voie votre NIP.

Nous vous recommandons de vous méfier de tout site Web, tout service en ligne, tout appelant ou toute autre partie qui affirme représenter la Banque de Montréal (ou une de ses filiales) et vous demande de divulguer ces renseignements ou qui prétend réunir, résumer, regrouper ou consolider vos données financières ou autres renseignements actuellement accessibles en ligne.

Vous devez immédiatement nous informer par téléphone si vous vous rendez compte que votre carte ou vos chèques ont été volés, sont perdus ou ont été utilisés de manière abusive ou si vous savez ou soupçonnez que quelqu'un d'autre connaît votre NIP.

Protection Responsabilité zéro³ pour les cartes perdues ou volées

Avec la protection Responsabilité zéro, si votre carte est utilisée sans votre autorisation, vous êtes dégagé de toute responsabilité, à condition de remplir les critères suivants :

- vous n'avez pas contribué à l'utilisation non autorisée de votre carte;
- vous avez pris des précautions raisonnables pour protéger votre carte et votre numéro d'identification personnel (NIP);
- vous nous avez informés immédiatement après avoir appris que votre carte ou vos chèques avaient été volés, perdus ou utilisés abusivement, ou après avoir soupçonné que quelqu'un d'autre connaissait votre NIP.

Si vous ne respectez pas tous ces critères, vous serez tenu responsable de tous les frais liés à l'utilisation non autorisée de votre carte.

Valeur ajoutée

Vivez maintenant, payez plus intelligemment

Un programme de versements échelonnés PaiementFuté BMO^{MC} peut rendre votre vie plus abordable dès maintenant en convertissant vos achats par carte de crédit en paiements mensuels moins élevés. Consultez la page bmo.com/paiementfute pour en savoir plus.

Fonction de paiement sans contact de Mastercard

Votre carte de crédit de BMO vous permet de régler des achats chez les commerçants dotés d'un terminal de paiement sans contact, sans avoir à glisser votre carte. C'est simple : vous « tapez » votre carte munie de la fonction de paiement sans contact sur le terminal, et voilà, vous « partez »! Pour en savoir plus, consultez mastercard.ca/tapezetpartez

Relevés en ligne et alertes de relevé en ligne

Consultez en toute sécurité et en tout temps les relevés en ligne de votre compte de carte de crédit de BMO à partir des Services bancaires en ligne de BMO. Inscrivez-vous pour recevoir des alertes par courriel ou par message texte lorsque vos relevés en ligne sont disponibles. Les alertes de relevé en ligne vous aideront à planifier vos paiements de carte de crédit.

TransfertÉclair^{MD} de BMO

TransfertÉclair est un service gratuit qu'offre BMO pour vous aider à transférer vos prélèvements automatiques établis auprès d'une autre institution dans votre nouveau compte de carte de crédit de BMO. Un avis de transfert de compte est également envoyé à tous les fournisseurs que vous avez autorisés à faire des prélèvements automatiques[†].

Inscrivez-vous simplement au service TransfertÉclair à partir des Services bancaires en ligne de BMO, en cliquant sur l'onglet « Paiements et virements », puis sur « Ajouter un paiement préautorisé ». Vous verrez alors le lien vers le service TransfertÉclair.

Détachez la carte ci-dessous et gardez-la à portée de main pour pouvoir nous joindre.

Coordonnées du service Mastercard BMO



Accédez à votre compte en ligne
bmo.com/servicesenligne



Questions 1-800-263-2263

Pour les clients sourds ou malentendants, BMO reçoit (en tout temps) les appels de fournisseurs de services de relais tiers formés pour relayer les communications par l'intermédiaire d'un service de relais téléphonique ou vidéo.

Carte perdue ou volée ou services de carte d'urgence
1-800-361-3361
514-877-0330 (à frais virés)

BMO



Les renseignements contenus dans la présente brochure sont exacts en date de 3 mai 2024 et peuvent être modifiés.

¹ Une année correspond à la période de douze (12) mois entre deux dates de facturation des frais annuels. Si vous êtes admissible à l'exonération, un crédit égal aux frais annuels de votre compte sera inscrit au relevé sur lequel ces frais annuels sont facturés.

² Les protections d'assurance sont assujetties à des modalités particulières, y compris des restrictions, des exclusions et d'autres renseignements importants figurant dans le Certificat d'assurance qui est envoyée aux nouveaux titulaires de carte. Les couvertures d'assurance sont offertes par la Compagnie d'Assurance Générale CUMIS, une société membre du groupe Co-operators, et gérées par Allianz Global Assistance. Allianz Global Assistance est une dénomination commerciale enregistrée de Services AZGA Canada Inc. et d'Agence d'assurances AZGA Canada Ltée. Pour toute question, communiquez avec Allianz Global Assistance Canada au 1-877-704-0341 ou consultez le site www.allianz-assistance.ca/fr_CA.html.

Compagnie d'Assurance Générale CUMIS
151 North Service Road
C. P. 5065
Burlington (Ontario) L7R 4C2
Canada
1-800-263-9120
www.cumis.com

³ Pour en savoir plus sur l'utilisation non autorisée de votre carte, veuillez consulter votre contrat du titulaire de carte de crédit BMO.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

^{MD*} Mastercard est une marque de commerce déposée, et le logo formé de deux cercles imbriqués est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. Utilisées sous licence.

[†] Certains fournisseurs, dont des institutions financières, n'acceptent pas que l'on utilise le service TransfertÉclair, y compris pour le transfert du dépôt des chèques de paie. Les institutions financières qui acceptent son utilisation peuvent demander aux clients qu'ils confirment les transferts. TransfertÉclair de BMO est un service fourni par D+H. D+H désigne ce service par le nom de Gestionnaire de paiement, une solution technologique logicielle unique (brevet en instance) conçue pour gérer les paiements préautorisés.

© 2016. D+H et Gestionnaire de paiement sont des marques de commerce de D+H Limited Partnership.

10056412 (0/24)

(03/24) 232-144